

Service de concertation familiale autour du lieu de vie des seniors

Senoah, forte de son expérience au quotidien en matière de lieux de vie pour personnes âgées, propose un service d'écoute et de concertation quand la question du choix d'un lieu de vie se pose.

En effet l'âge avançant, il n'est pas toujours possible pour les personnes de rester seules chez elles. Plusieurs possibilités s'offrent alors à elles : faire appel à des aides et soins à domicile, aller habiter chez un membre de leur famille, se « reposer » sur des aidants proches ou encore faire le pas d'entrer dans un établissement d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées : résidence-services, maison de repos, maison de repos et de soins, ...

Quel que soit leur choix, un changement de vie va se produire, des ruptures vont se vivre et le système familial va en être perturbé. La communication au sein de la famille peut alors devenir difficile.

Ces ruptures, ces deuils ne sont pas toujours faciles à vivre pour les personnes concernées ainsi que pour leur entourage. Des tensions nouvelles et/ou anciennes peuvent surgir et empêcher que ce passage d'un lieu de vie à un autre ne se réalise sereinement.

Dans le cadre de la préparation de l'avancée en âge et plus spécifiquement de la préparation au choix d'un lieu de vie, l'ASBL Senoah propose ainsi un **accompagnement relationnel** de la personne âgée et de sa famille dont le but est de les aider à prendre des décisions concrètes par rapport au lieu de vie de l'adulte âgé.

L'objectif de ce service est de permettre la communication au sein de la famille, en ayant le souci constant de placer l'adulte âgé au centre des préoccupations. Le processus vise ainsi à aider les personnes à clarifier leurs demandes et à poser des choix qui correspondent à leurs valeurs, à leur situation familiale, médicale, sociale, financière, ... en tenant compte également du contexte familial.

Le service que l'ASBL Senoah propose fait partie de sa mission d'accompagnement des personnes âgées dans la recherche d'un lieu de vie adapté à leurs attentes et besoins. Il se veut être un **soutien** aux différents intervenants qui manquent parfois cruellement de temps pour accompagner la personne âgée et son entourage familial dans la recherche de solutions concrètes à leur situation.

Qui peut faire appel à ce service ?

La personne âgée elle-même, sa famille, le service social d'un hôpital, une coordinatrice d'aides et de soins à domicile, un administrateur de la personne, un médecin traitant, une infirmière, ... peuvent faire appel à notre service lorsqu'ils constatent que des **tensions familiales** enveniment la prise de décision relative au changement de lieu de vie.

Qui participe à la rencontre ?

La personne âgée (présente ou non) et les personnes de sa **famille** concernées par la situation.

L'intervenante formée à la médiation familiale, tiers neutre et impartial.

Combien de temps dure la rencontre ?

Les entretiens durent environ 1 heure.

Le nombre d'entretiens varie d'une situation à l'autre.

Où se déroule la rencontre ?

Dans les locaux de l'asbl Senoah : 22 Avenue Cardinal Mercier à 5000 Namur

Qui mène la rencontre ?

Une intervenante, professionnelle formée à la médiation familiale, neutre et soumise au secret professionnel.

Combien est-ce que cela coûte ?

Le service est gratuit.

CONTACT :

Senoah : **081/22.85.98** du lundi au vendredi entre 8h30 et 17 heures ou via info@senoah.be